

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



### Mon parc naturel, ma santé

« *Action - Retour d'Expérience* »

*Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises*



## 1. La collectivité

**Nom:** Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises

**Adresse:** Ferme d'Icart 09240 Montels

**Type de collectivité ou territoire:** Parc Naturel Régional

**Site internet:** [www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** : <https://www.facebook.com/pages/Maison-du-Parc-naturel>

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** : PCEAT

**Typologie de territoire** : Territoire peu dense

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire** : 46000 hab.

## 2. Présentation de l'action en santé-environnement

### Titre : Mon parc naturel, ma santé

**Contexte** : Des préoccupations de santé en lien avec l'environnement existent sur notre territoire de montagne (notamment brûlages de végétaux et qualité de l'air, activités de pleine nature et risque tique). Face à l'émergence d'atteintes sanitaires nouvelles aux portes du territoire (ambrosies, moustique tigre), le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises a candidaté à l'appel à projet du PRSE 3 en 2018..

**Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :**  
PRSE3

**Description/objectifs de l'action en santé-environnement** : Lauréat de l'appel à projet, le Parc a proposé de mener son projet en 4 actions pour démultiplier les messages de santé publique au cœur du territoire et impulser une dynamique durable en santé-environnement:

- Sensibiliser, informer et éduquer le grand public,
- Responsabiliser les collectivités (élus et agents): 5 comcom et 138 communes,
- Mobiliser les réseaux professionnels et associatifs,
- Mettre en place et animer une gouvernance territoriale santé-environnement.

**Résultats attendus ou observés de l'action** : Une prise de conscience de tous les publics, formés eux-mêmes à relayer les informations.

**Populations "cibles" de l'action :**

- Grand public,
- Elus et agents des collectivités (PNR, Communautés de communes, communes adhérentes et associées),
- Partenaires socio-économiques (entreprises, associations, fédérations professionnelles, éducation nationale, professions (para)-médicales...).

**Facteurs de réussite de l'action :**

- Une association d'acteurs la plus large possible pour diffuser une culture santé-environnement sur le territoire,
- Une pédagogie adaptée, basée sur les actions positives en matière de santé, pour éviter le caractère anxiogène des sujets de sensibilisation à aborder.

**Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) :** plus de 1 an

**Année de mise en œuvre de l'action :** 2019

**Dispositif d'évaluation de l'action :** Oui

**Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action** : Indicateurs de processus, d'activité et de résultats mais qu'il est nécessaire de renforcer par un bilan qualitatif de la démarche initiée grâce à cet appel à projet.

**Thématique(s) :**

- Agriculture (rurale, urbaine),
- Etat des lieux, diagnostic,
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE,

- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE,
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...).

**Mots-clefs :** prévention, appropriation, sensibilisation

### 3. Montage

**Gouvernance :**

- Un comité technique resserré (Elue, direction, chargée de projets),
- Un comité de pilotage très large basé sur le volontariat de ses membres et réuni d'abord autour d'une séance participative de découverte du sujet.

**Partenaires impliqués dans le l'action :**

- Partenaire(s) financier(s) : ARS Occitanie

-----

A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*